

Certificat en victimologie

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-252-5-2
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en victimologie
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Offert au campus de Laval
-  Offert au campus de Longueuil
-  Offert au campus de Brossard
-  Les cours sont surtout offerts le soir.
-  Des cours peuvent être offerts le samedi et le dimanche.

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérimentiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Paolo De Michele 514 343-6111 p. 2870
vio-responsable@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Victimologie 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
vio-tgde@fep.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Présentation

Ce certificat vous propose un programme de formation multidisciplinaire basé sur les connaissances théoriques et pratiques pour une intervention réussie auprès des victimes.

Se consacrant plus spécifiquement à l'étude de ce qui se passe après le crime, la victimologie répond à des questions du type :

- Qui sont les victimes ?
- De quoi souffrent-elles ?
- Quels sont les recours et les ressources à leur disposition ?
- Comment intervenir auprès des victimes et organiser l'ensemble des ressources pour répondre à leurs besoins ?

Objectifs

- acquérir des connaissances relatives au phénomène de la victimisation criminelle, à la fois dans sa genèse, son déroulement et ses conséquences;
- identifier les ressources et les enjeux de l'intervention, de la prise en charge de la victime d'un acte criminel jusqu'au terme du processus de réparation;
- concevoir une intervention appropriée en fonction des caractéristiques des victimes, du type de violence exercée à leur endroit et de toute autre variable pertinente;
- analyser différentes formes de violence et saisir leurs liens avec certains problèmes de société;
- intégrer l'approche multidisciplinaire dans l'analyse victimologique.

Forces

- Ce certificat est le premier programme universitaire canadien dans ce champ d'expertise.
- Ce certificat peut faire partie d'un des baccalauréats par cumul avec appellation suivants : le BACCAP en études du phénomène criminel ou le BACCAP en fondements et pratiques en sciences sociales et santé.

Conditions d'admissibilité

- Base DEC
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-065-5-0	Soir
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-373-5-0	Soir
Travail social - Campus Laval	Baccalauréat	90 crédits	1-250-1-5	Jour
Travail social - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-250-1-1	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 18 novembre 2022

Été

- **Été 2022:** Du 1^{er} novembre 2021 au 1^{er} avril 2022

Structure du programme (1-252-5-2)

Version 00 (A12)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
CRI 2301G	Évaluation et intervention auprès des victimes	3.0J S
VIO 2017	Victimes et institutions juridiques	3.0J S

Bloc 70B Formes violences/contextes partic. victimisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S	VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S	VIO 3020D	Profils vulnérables	3.0J S

Bloc 70C Intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0J	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S			

Bloc 70D Connaissances connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
JES 2015D	Les jeunes de la rue	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-065-5-0	Soir
Droit	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-325-5-0	Soir
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-373-5-0	Soir
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-482-5-0	Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Il est recommandé de suivre le cours CRI1730G en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en victimologie. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.